

Ecole :
**Maternelle Pierre et Marie
 Curie**
 26 300 BOURG DE PEAGE

PROCES VERBAL du CONSEIL d'ECOLE¹
 Du 6 novembre 2023

Téléphone : 04 75 70 06 51
 N°RNE : 0260599k

Mél :
 ce.0260599k@ac-grenoble.fr

Suivi par Mme BOUSSIQUET
 Maïtena - directrice

Adresse postale

Avenue du poilu 14/18
 26 300 BOURG DE PEAGE

Membres de droit (ont le droit de prendre part aux votes)				
NOM	Prénom	Représentant	Fonction	Présent Absent Excusé
BOUSSIQUET	Maïtena	Education nationale	Directeur de l'école Président du conseil d'école	P
NIESON	Nathalie	Municipalité	Maire	E
TAVERNIER	Marielle	Municipalité	Directrice service enfance éducation sport culture	P
VARES	Laurent	Municipalité	Adjoint à l'éducation	P
GUILHAUDIS	Myriam	Education nationale	PE Adjoint	P
BRUNET	Marielle	Education nationale	PE Adjoint Secrétaire	P
AUCHERE	Lucie	Comité des parents	Titulaire	E
CHAMPEIX	Amélie	Comité des parents	Suppléante	P
PETIT	Guillaume	Comité des parents	Titulaire	E
NOIRET	Anaïs	Comité des parents	Titulaire	A
		DDEN		
MEMBRES invités (assistent avec voix consultative)				
CHAPUIS	Valérie	Municipalité	ATSEM	P

Assiste de droit :				
M. JAMON Gil	-	IEN	-	Education nationale

1. Présentation du conseil d'école et des parents élus

→ Tour de table

Rappel de la composition du conseil d'école.

Le conseil d'école est dirigé par moi-même en tant que directrice.

Il est composé de

–**membres de droit à part entière** : directeur, le maire et son

¹ Code de l'éducation - Articles L411-1 et D 411-1 et suivants modifiés par loi n°2013-595 du 8 juillet 2013-art.59

représentant, un conseiller municipal, les enseignants de l'école, un représentant des parents d'élèves par classe ou son suppléant, un DDEN.

–**membres de droit avec voix consultative** : les membres du Rased, l'infirmière scolaire, l'assistante sociale, les Atsem. A ce sujet, je tiens à informer le conseil d'école, que la mairie autorise les Atsem à assister à un seul conseil d'école par an. Elles viendront donc à tour de rôle.

–**membres de droit intervenant sur leur domaine de compétences** : les intervenants extérieurs

–**sur invitation du directeur, pour consultation** : partenaires médicaux et paramédicaux, toute personne compétente sur un point à l'ordre du jour.

–**L'IEN assiste de droit aux réunions du conseil.**

Seules les personnes membres de droit à part entière ont le droit de vote.

2. Procès-verbal des élections des parents

Les parents délégués ont été élus lors du vote du 13 octobre dernier. Les 4 représentants de l'unique liste ont été élus. Nous accueillons 2 nouvelles mamans. Le taux de participation reste stable dans notre école.

Voici les résultats sur 132 électeurs, 86 ont voté avec 77 suffrages exprimés et 9 blancs ou nuls soit un taux de participation de 65,15 % (contre 58,99% en 2022).

A noter : dates des prochains conseils d'école : le lundi 11 mars 2024 et le lundi 17 juin 2024 de 18h à 20h.

Le vote électronique avait été acté lors du dernier conseil d'école mais actuellement aucune application, en accord avec les RDGP, n'est disponible. La mairie a sollicité l'agglomération, une réflexion est en cours à ce sujet.

3. Le point sur la rentrée

→ Présentation de l'équipe enseignante

Nous sommes donc 3 enseignantes et 3 Atsem dans l'école pour 74 élèves, nous avons accueilli une nouvelle collègue puisque Isabelle Charreyron est partie à la retraite :

– Mme Brunet Marielle accompagnée par Cécile avec 25 PMGS

– Mme Guilhaudis Myriam accompagnée par Valérie avec 25 PMGS

– Mme Boussiquet Maïtena accompagnée par Angélique pour 24 PMGS. Avec 3 classes, la directrice bénéficie d'une journée de décharge par mois. Cette année, c'est le mardi. Le remplacement est assuré par Charlotte Hébert.

1 nouveau GS est arrivé en septembre.

La rentrée des élèves s'est bien passée. Nous avons choisi de faire rentrer tous les parents afin de créer du lien entre les familles et l'école. C'est plutôt positif même si c'est un peu bruyant dans le couloir et nous constatons aussi beaucoup d'enfants qui se laissent faire par leurs parents (mettre les chaussons, se déshabiller).

Comme nous le disons depuis quelques années maintenant, il est clair que les classes de cycle favorisent aussi la mise en route dès les premiers jours, les moyens/grands reprenant rapidement leurs habitudes.

4. Le budget

La mairie nous alloue divers budgets qui sont depuis l'année dernière établis par élève et non plus par classe. Nous avons :

- un budget fournitures scolaires pour les divers achats dont nous avons besoin pour les classes soit 47 euros par élève (ce qui est au-dessus de la moyenne de la communauté de commune qui est de 40 euros),
- un budget pour des abonnements à des magazines (150€),
- un budget pour l'achat des fournitures du bureau (200€),
- un budget pour du petit mobilier (500€)
- un budget d'investissement (pour les gros travaux) qui est voté par le conseil municipal
- un budget déplacements en cars (900€). Ce qui est un peu problématique est que nous avons 3 classes et nous sommes donc obligées de réserver 2 cars lors des sorties ce qui augmente considérablement le budget.

L'association des parents nous finance les sorties cinéma, médiathèque, théâtre mais aussi les cars si notre budget mairie est épuisé ainsi que des cadeaux de Noël, des coopératives de classe, des achats divers.

Petits travaux divers déjà demandés :

- qu'en est-il des tapis ? le mauvais temps arrive → *ils sont recommandés et ne devraient plus tarder*
- qu'en est-il de la douchette pour les agents d'entretien ? Elles se plaignent réellement de douleurs au pouce pour pouvoir remplir les seaux d'eau. → *l'entreprise est relancée*
- qu'est-il prévu pour réhausser les fontaines pour le lavage des mains des enfants ? → *la mairie va voir avec le service concerné*
- le chariot pour le rangement des lits est-il prévu à l'achat prochainement ? → *c'est acté pour 2024*
- l'intervention des espaces verts : parcours sensoriel, taille d'un buisson et plantation de l'arbre qui n'avait pas pris ? → *il faut refaire une demande ; pour l'arbre, il sera planté ce mois-ci.*
- serrure du portail blanc : la clé se bloque → *il faut refaire une*

demande

- évier classe de Maïtena bouché → *il faut refaire une demande.*

La mise aux normes des toilettes adultes de l'école a été réalisée durant l'été avec quelques dysfonctionnements qui ont été ajustés au fur et à mesure. Reste néanmoins quelques points litigieux :

- la hauteur des fontaines à eau
- la non remise d'une porte de toilettes enfant
- l'utilisation du savon : pas à hauteur d'enfants, le savon coule par terre ce qui entraîne un sol glissant

→ les services techniques disent avoir sollicité la directrice en amont pour ces travaux ; or elle n'a pas été concertée mais informée. Les services vont étudier les demandes faites ce jour.

5. La sécurité

Nous avons effectué l'exercice incendie, le 15 septembre. Tout s'est très bien passé, l'évacuation et la gestion des enfants.

Il faudra que nous réalisions prochainement l'exercice PPMS risques majeurs ainsi que l'exercice PPMS intrusion (avant Noël).

Suite à l'assassinat d'un professeur à Arras, le gouvernement a augmenté le niveau du plan vigipirate (« urgence attentat »). Nous devons avoir une vigilance plus accrue quant aux personnes qui viennent aux abords de l'école, aux inconnus mais aussi éviter les regroupements aux abords de l'école.

Certains parents de la classe de Mme Guilhaudis se collent aux fenêtres pour voir les enfants, pour observer l'enseignante, faire des « coucou ». Malgré une information orale et écrite, certains continuent. Nous décidons dans un premier temps de mettre une rubalise le long de la classe afin de distancer les parents. Si cela n'est pas efficace, nous envisagerons la pose d'un film occultant. La directrice va informer par mail les familles de cette décision.

6. Le règlement intérieur

Nous souhaitons apporter une modification à l'article 2-2 concernant les entrées en inscrivant.

« Les entrées se font par le portail principal, avenue de la 1^{ère} armée.

L'accueil se fait dans chaque classe.

L'après-midi les petits et les moyens dormeurs vont directement dans la salle de repos. Les horaires de récréations sont les suivants :

- 10h10-10h40

- l'après-midi, chaque enseignante sort avec sa classe à l'heure qu'elle souhaite mais aux alentours de 15h30 »

Vote : 6/6

7. Les rythmes scolaires 2024

Les rythmes scolaires de notre école arrivent à échéance le 31/08/2024
→ vote pour la reconduction des 4 jours et des horaires : 8h25-11h25 et 13h25-16h25. (6/6)

8. Evaluation d'école

Depuis la rentrée de septembre 2022, les évaluations d'écoles se généralisent en France (tout comme celles des collèges et lycées). Chaque école devra être évaluée une fois tous les 5 ans. C'est la loi « Ecole de la confiance » (n° 2019-791 du 26 juillet 2019) qui instaure ce principe dans son article 40.

L'objectif de ces évaluations est de faire un diagnostic de ce qui fonctionne dans une école pour la valoriser et permettre aux différents partenaires (équipe enseignante, collectivité, familles, services périscolaires, ...) de s'interroger et d'améliorer le fonctionnement de l'école. L'évaluation d'école ne doit pas donner lieu à des classements. On ne pointe pas de façon individuelle les points positifs / négatifs, on reste sur une vision globale de l'école. Un des objectifs est de faire converger le projet d'école et l'évaluation d'école.

Comment ça va se passer ?

- un temps de réflexion pour faire une auto-évaluation : équipe enseignante, Atsem et nous avons déjà sollicité les parents délégués (à ce jour aucun retour de leur part). Ce rapport est envoyé à une équipe d'évaluateurs externes qui est nommée. Elle se compose de 3 personnes qui n'ont pas de lien avec l'école. (inspecteurs de l'éducation nationale, directeurs, conseillers pédagogiques, chefs de services de l'administration, chefs d'établissement du 2nd degré, inspecteurs du 2nd degré, personnel du ministère de la jeunesse et des sports etc.)
- Cette équipe va lire le rapport et viendra ensuite une demi-journée ou une journée en observations/échanges dans l'école.
- L'équipe d'évaluateurs rédigera son rapport, et le transmettra à l'école avec des conseils, des pistes pour améliorer les points faibles tout en valorisant ce qui fonctionne déjà.

Le calendrier : il y a 3 groupes, nous sommes dans le dernier.

- rapport d'auto-évaluation à envoyer avant le 22 mars 2024
- visite : semaine du 8 au 12 avril 2024
- au plus tard en décembre 2024, rédaction du nouveau projet d'école

9. Projets et vie de l'école

- **Projet d'école**

Comme présenté lors de la réunion de rentrée notre projet d'école s'organise autour de 3 axes majeurs qui sont inchangés pour le moment :

- l'acquisition de l'autonomie et de la confiance en soi
- le développement de la curiosité scientifique
- l'ouverture culturelle et artistique en proposant un parcours d'éducation artistique et culturelle sur les 3 années de la maternelle

Notre école fonctionne en cycle.

A ce jour, nous n'avons pas d'AESH dans l'école. Néanmoins une demande pour un élève de PS est en cours et une demande pour un élève de MS va être envoyée prochainement.

Le carnet de suivi d'apprentissage : il s'agit de laisser une trace des réussites des élèves. Nous les notons sous forme de photos ou pictogrammes que chaque enfant colle et commente. Les élèves ont compris le fonctionnement et nous sollicitent pour les prises de photos lors de leurs réussites. Ils sont aussi fiers de les coller dans leur carnet. Nous les ferons passer durant l'année. Des rencontres parents-enseignantes sont prévues en fonction des niveaux.

A compter du 20 novembre, nous recevrons les familles des PS individuellement afin de faire le point sur leur première rentrée à l'école. Après Noël, nous recevrons individuellement les familles des MS et GS. En fin d'année, nous recevrons à nouveau les familles des GS.

Il se peut que l'on se rencontre à d'autres moments de l'année s'il y a des besoins particuliers.

• **Le repos des élèves**

12 petits ont un aménagement de leur temps (l'après-midi) pour ce début d'année.

Il y a encore quelques moyens qui font la sieste et qui en ont réellement besoin.

Nous avons décidé en équipe pédagogique (réunion de pré-rentrée PE/ATSEM) d'une organisation concernant le coucher des élèves et la pause des ATSEM pour le bien-être de tous. La mairie nous fait part qu'une ATSEM ne peut être en pause sur le temps périscolaire, il faut donc revoir cet emploi du temps. Il ne peut y avoir un accord exceptionnel sinon il risque d'y avoir des demandes des autres écoles. C'est regrettable pour le fonctionnement décidé en équipe.

• **Les sorties et projets**

- Projet annuel commun aux 3 classes : les animaux du monde. Ils seront abordés de différentes manières selon la classe. Nous avons prévu des sorties en ce sens :

- la chèvrerie à Dorey : novembre

- la ferme des 1000 pattes : mars
- la ferme pédagogique du Vercors : avril
- la ferme du facteur enchantée : mai

- Nous pouvons accéder à la **médiathèque de Romans** jusqu'au mois de décembre. Pour nous il s'agit d'une sortie importante. Nous prenons le bus de ville ce qui permet aux parents de constater que même sans être véhiculés nous pouvons aller facilement à la médiathèque. Pour les enfants cela leur fait aussi découvrir (à certains) ce mode de transport. Cette sortie permet aux enfants d'accéder à une médiathèque. Les bibliothécaires nous proposent des lectures et petits jeux autour d'une thématique. Ensuite les enfants peuvent regarder des livres librement, demander à un des adultes présents de leur lire un album, et enfin chaque enfant choisit un livre que nous ramenons à l'école et qui ira dans les familles à tour de rôle.

Nous allons donc y aller chacune notre tour en novembre et décembre 1 fois.

- Nous avons aussi programmé 2 sorties au **cinéma** avec le dispositif école et cinéma. Nous sommes déjà allés voir « A table » le 13 octobre dernier. Nous irons voir « Jeux d'images » le 12 janvier.

- Nous avons demandé 2 sorties au **théâtre** avec la programmation de la Courte Echelle. Cette année nous avons réussi à obtenir une sortie pour chaque enfant. Les MS/GS iront en février voir « Si loin si haut » et les PS iront en mars voir « Filipou ».

- Sorties au **bois des Naix** : nous reprenons nos matinées au bois des Naix . Il s'agit d'aller faire classe dehors dans l'idéal une fois par mois. Nous aimerions pouvoir y aller plus souvent mais la distance à pied (30 min) nous freine un peu. La classe de Maïtena s'y rendra le 20 novembre.

- Juste avant les vacances nous avons fait **La semaine du goût** avec des découvertes variées. La classe de Myriam a travaillé sur les pommes, les classes de Marielle et Maïtena ont travaillé chaque jour une couleur avec des fruits et légumes de saison. A chaque fois, il y a de l'observation, de la dégustation, de la cuisine.

- Nous allons **ouvrir nos classes aux familles** en organisant sur deux semaines la possibilité aux parents de venir passer un temps en classe. Il y aura un planning pour s'inscrire. Il s'agit de venir observer ce que nous faisons. C'est une idée de l'AGEEM (Association Générale des Enseignants des Ecoles et des classes Maternelles publiques) depuis 2008. Elle a pour objectif de mieux comprendre les enjeux de l'école maternelle publique française. Nous souhaitons donner à voir ce qui se fait dans nos classes, ce qui se vit au quotidien. L'école maternelle est un lieu d'apprentissage qui passe par l'accueil, le respect des besoins

de l'enfant, le jeu, le mouvement, l'approche sensorielle, la socialisation.

- Projet musique : Emilie JAOUEN intervenante musique employée par la commune, intervient pour deux projets dans notre école. Tout d'abord, un jeudi sur deux durant toute l'année, les GS chantent en chorale avec les CP de Mme Olive. Il s'agit de chants autour des animaux. Du 29/01/24 au 14/06/24, elle interviendra à l'école pour tous les élèves le vendredi matin pour un projet découverte musicale (écoute musicale, manipulation d'instruments, chant).

- Projet cour CNR : le projet a été lancé l'an dernier mais après différents problèmes administratifs, il n'a pas encore été présenté en commission. Actuellement, il manque la convention avec la mairie pour qu'il soit présenté en commission. A ce jour, la mairie n'a rien reçu à ce sujet. Afin que cette convention puisse passer au conseil municipal du 07/12/2024, il faudrait qu'un projet de convention soit envoyé au plus vite à la mairie. Mme Boussiquet va prendre contact avec le référent le plus rapidement possible.

10. Questions, remarques des parents

Aucune

Date :

Signatures du PV conseil école

Maitena BOUSSIQUET
présidente

Marielle BRUNET
Secrétaire